



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE LA GENDARMERIE NATIONALE

A Paris, le 20 JUIL. 2015

Madame la Vice-Présidente,

J'ai bien reçu vos correspondances soulignant le remarquable engagement dans le cadre d'une commission rogatoire sensible, du major Nicolas Rudelle et de l'adjudant-chef Gérard Guédon, affectés à la section de recherches de la gendarmerie de l'air à Vélizy-Villacoublay (78).

La force de votre témoignage m'a permis de mesurer l'investissement et le professionnalisme de ces deux gradés supérieurs qui donnent ainsi, une belle image de notre institution.

Après m'être assuré personnellement que ces deux enquêteurs aient été récompensés pour leurs mérites respectifs, j'ai demandé à ce que vos lettres soient insérées dans leur dossier personnel.

Je vous prie d'agréer, Madame la Vice Présidente, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Général d'armée Denis Favier

Madame Sabine KHERIS  
Vice-Présidente chargée de l'instruction  
Tribunal de grande instance de Paris  
4 boulevard du Palais  
75055 PARIS Cedex 01

COPIE :

- Colonel, commandant la gendarmerie de l'air
- Major Rudelle Nicolas, section de recherches de la gendarmerie de l'air
- Adjudant-chef Guédon Gérard, section de recherches de la gendarmerie de l'air

COMMUN  
2015  
15/07/15